



# Le Petit Antagnacais

Journal municipal de la commune d'Antagnac n°2-2023

## Le mot du Maire

Chères Antagnacaises, chers Antagnacais,

Le temps des vacances d'été est arrivé. Comme l'année précédente, vous avez reçu l'agenda des manifestations et je tiens à cet égard à remercier les associations et les membres des diverses commissions municipales pour leur implication et leur mobilisation lors de ces événements. Malheureusement, le premier marché de producteurs tant attendu a été victime d'un gros orage. Le spectacle de cabaret est donc reporté le 18 août lors du deuxième marché.

Quelques mots maintenant sur le semestre qui vient de s'écouler. Un premier point qui sera développé dans ces pages, concerne la mise en place d'une Réserve Communale de Sécurité Civile. Celle-ci aura plusieurs missions dont les plus importantes sont la prévention et l'assistance en cas de risques majeurs. Ensuite quelques changements au sein de l'équipe municipale. Vous en avez peut-être entendu parler, Monsieur Jean-Pierre Lyonnaz a été contraint de démissionner de ses fonctions pour raison de santé. Il reste malgré tout conseiller municipal, je l'en remercie et lui renouvelle notre soutien durant cette période compliquée. Monsieur Jean-Marc Cazaubonne est donc devenu premier adjoint et Madame Laurence Bezos, deuxième adjointe.

Je profite de ces quelques lignes pour vous donner aussi des nouvelles du projet de micro-crèche qui va rentrer dans sa phase opérationnelle. En effet, afin que nous puissions avancer sur ce dossier, la communauté des communes des Coteaux et Landes de Gascogne devait voter un document important. C'est chose faite depuis le 11 juillet. Nous espérons le commencement des travaux début 2024.

Enfin, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances. Prenez soin de vous et surtout au plaisir de vous retrouver sur nos manifestations ! Bonne lecture.

*Votre Maire, Jérémie Bezos*

### La mairie et vous

L'actualité et les décisions de la municipalité p.1

### La vie du village

L'école, les événements, rétrospective p.3

### A vos côtés

Parole à vos commerçants et à vos associations p.5

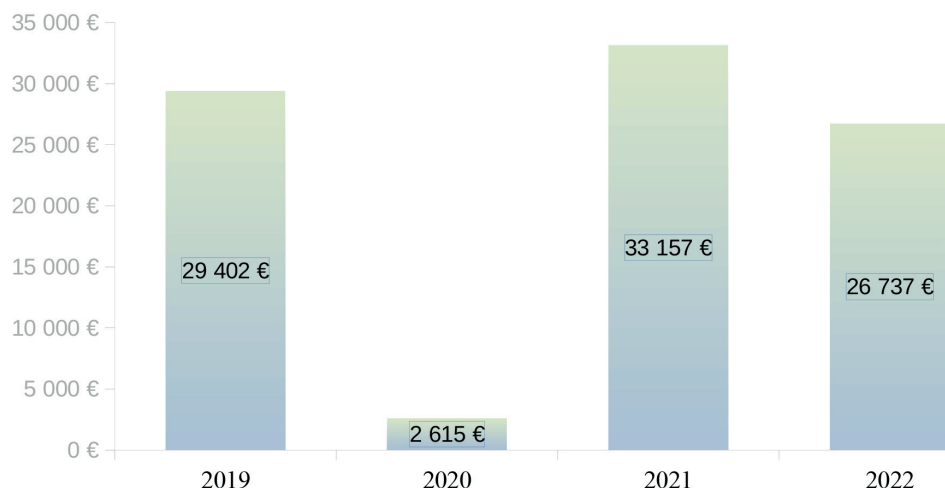
### A vous de jouer

Une pause détente p.7

# La mairie et vous

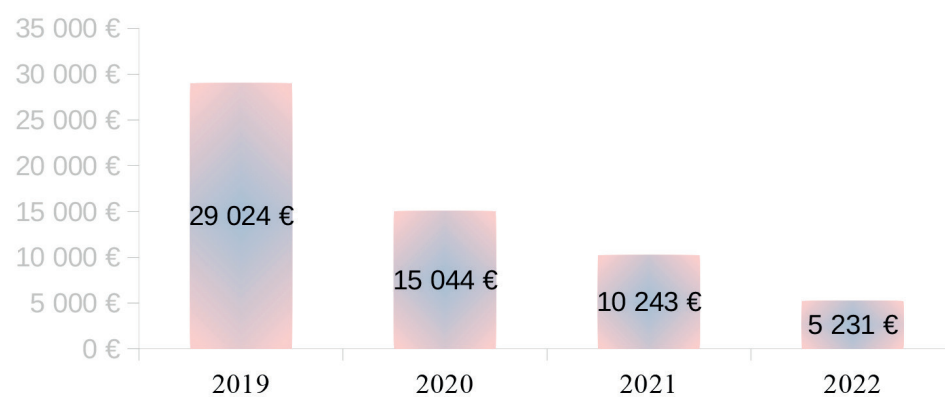
## Un point sur le budget

Evolution des réserves financières : fonds de roulement au 31 décembre



### Encours de la dette bancaire de la commune

au 31 décembre de chaque exercice



La situation financière de la commune reste tendue même si de gros efforts ont été effectués depuis le vote du premier budget de la mandature en 2021.

Le total des produits réels de fonctionnement perçus en 2022 s'élève à 181 839 € ce qui représente 801 €/habitant contre 802 €/habitant en moyenne départementale. Ils sont en recul de 9 % par rapport à 2021, exercice au-cours duquel le produit des services et du domaine avaient fortement progressé de + 30 500 €.

La forte augmentation des charges courantes en 2022, hausse de 23 138 € soit + 14,4 % en un an s'explique par la très nette progression sur cet exercice des charges de personnel. Une situation qui devrait se stabiliser sur les exercices suivants. Les achats et charges courantes constituent le second poste de dépenses (32 % du total). Elles progressent de 4 483 € en 2022 impactées par l'inflation et par la hausse du coût de l'énergie. L'équilibre financier reste fragile puisque fin 2022, le fonds de roulement est ramené à 26 737 € soit seulement 53 jours de charges courantes.

En l'absence de contraction de nouveaux emprunts, la commune se désendette très nettement sur la période 2019-2022. L'encours de la dette passe de 29 024 € en 2019 à 5 231 € en 2022 soit un niveau d'endettement ramené à 23 €/habitant contre 268 €/habitant en moyenne départementale. Le dernier emprunt est fini de rembourser depuis le printemps 2023. De nouveaux emprunts seront réalisés en 2024 pour le projet de micro-crèche et d'aménagement du bourg.

## Lutte contre le démarchage abusif

Après plusieurs cas de démarchage et de tentative d'escroquerie auprès de personnes vulnérables, Monsieur le Maire a pris un arrêté réglementant le démarchage commercial à domicile sur le territoire communal. Il ne s'agit en aucun cas d'une interdiction mais seulement d'une mesure visant à identifier les démarcheurs et d'assurer un contrôle. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une autorisation administrative. Ce document ne constitue pas un certificat de garantie ni une recommandation de la Mairie d'Antagnac.

Avant de venir à votre rencontre, les démarcheurs devront vous présenter l'attestation ci-contre, officielle remise par la mairie. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez alors leur demander de se rapprocher de la secrétaire afin de se faire connaître et obtenir le document. Tout démarchage non déclaré en mairie pourra faire l'objet d'une verbalisation.



### AUTORISATION DE DEMARCHAGE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

La société, .....

Est autorisée à démarcher sur la commune de Antagnac, Du ..... au .....

Objet du démarchage :

CE DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UN CERTIFICAT DE GARANTIE  
NI UNE RECOMMANDATION DE LA MAIRIE DE ANTAGNAC

## La mairie et vous

### Travaux réalisés et à venir

Dans le dernier bulletin, nous vous parlions des aménagements du centre bourg. Toujours dans cette continuité, une boîte à livres a été installée en face de la salle des fêtes, à côté du panneau d'affichage (qui a d'ailleurs été entièrement repeint). L'espace de pique-nique a été lui aussi revu avec la création d'une dalle béton sous les tables et la création d'un accès handicapé. Depuis quelques jours, un nouvel aménagement est à l'essai sur la D655 au niveau de la rue Armand Fallières. En partenariat avec les services du département, cette « écluse » a pour but de réduire la vitesse depuis l'entrée du bourg côté Grignols. Cet essai durera jusqu'à la fin du mois de septembre. S'il est concluant, il fera partie des travaux qui seront réalisés l'année prochaine dans le cadre de la réfection de la voirie et des trottoirs.



Afin d'assurer la promotion du nouveau marché bimensuel, deux panneaux ont été installés aux entrées du village. Pour rappel, ce marché a lieu tous les premiers et troisièmes jeudis du mois sur la place des platanes.



La salle des fêtes a connu quelques aménagements, avec la réparation du lave-vaisselle, le changement du piano de cuisson et le remplacement de l'armoire froide qui devrait s'effectuer dans les prochaines semaines.

Concernant le quartier de Pireux, l'éclairage public qui a pris beaucoup de retard est en cours avec la pose de 3 lampadaires solaires, subventionnés à 80% grâce aux aides du syndicat Territoire Energie 47 et des amendes de police.



Enfin, plusieurs points en matières de préventions et de lutte contre les incivilités. Tout d'abord en partenariat avec la gendarmerie nationale, la mairie a adhéré au dispositif participation citoyenne. Encadré par la gendarmerie et sous l'autorité du maire, il a pour objectif de développer auprès des habitants de la commune une culture de la prévention de la délinquance, de favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population et d'améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions. Une réunion publique de présentation sera bientôt organisée avec la gendarmerie de Sainte-Bazeille. Cette adhésion de la commune a été complétée par l'achat de deux caméras mobiles qui sont utilisées dans la cadre de la lutte contre les incivilités ainsi que pour la prévention des feux de forêts.

## La Réserve Communale de Sécurité Civile

Instaurée par délibération du Conseil municipal en date du 9 juin 2023, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un outil de mobilisation civique. Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.



La mission de la Réserve Communale de Sécurité Civile est d'intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde de la population, tels que le soutien et l'assistance. Elle ne doit pas se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence. Son objectif est d'aider les secouristes et pompiers en cas de crise majeure sur le territoire communal. Ainsi, elle peut effectuer les missions les plus simples pour mieux leur permettre de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

## La vie du village

### Manifestations de l'été

Les vacances d'été sont là et avec elles de nouvelles animations ! Ont déjà eu lieu la fête de l'école et de la musique. Cette dernière, organisée cette année par l'Association Music'All, a permis de mettre en avant une dizaine d'artistes amateurs, en groupe ou en solo. La fête du village quelques jours plus tard, a elle aussi tenu ses promesses. Sous un soleil magnifique, l'ensemble des activités organisées ont rencontré un franc succès : le loto avec plus de 140 joueurs ou encore le repas avec 220 personnes.

Le premier marcat d'Antagnac a quant à lui été maintenu de façon très dégradé. Après un violent orage, une poignée d'exposants ont tenu à rester pour assurer le service auprès d'une cinquantaine de personnes rapatriées en urgence dans la salle des fêtes. Le deuxième marché de la saison aura lieu le vendredi 18 août, durant lequel se jouera le spectacle de cabaret par Music'All.

Le samedi 5 août se tiendra une séance de cinéma en plein air, en partenariat avec le cinéma l'Odyssée de Casteljaloux. Au programme, le film « Astérix et Obélix : l'Empire du milieu ». Une buvette sera organisée par la mairie. Le tarif d'entrée est fixé à 5€. En cas de mauvais temps, la séance sera maintenue à l'intérieur de la salle des fêtes.

Le samedi 2 septembre aura lieu la fête des associations ainsi que le passage du triathlon des Cadets de Gascogne. Diverses animations et un repas seront proposés par les associations de la commune. Le triathlon traversera la commune par la route de Bel Air et la rue de Volgelsheim. Le prix de la montée sera remis par Monsieur le Maire lors de la remise des récompenses à Casteljaloux au premier homme et première femme les plus rapides sur la portion Antagnac-Ruffiac !



## Lou marcat d'Antagnac

3<sup>ème</sup> année

Paysans et artisans locaux



Vendredi 18 août  
17h-23h

Vente de produits et restauration  
(Amener vos couverts complets)

Spectacle de cabaret par Music'All



La journée citoyenne sera quand à elle organisée le samedi 9 septembre et aura pour but comme l'année passée de nettoyer l'ensemble de la commune. Enfin, nous vous rappelons que vous retrouverez votre marché fermier sur la place des platanes, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois ! Légumes et fruits de saison, fromage de chèvre, viande de cochon, vin ou encore bière artisanale. Une dizaine de producteurs vous attendent de 16h à 19h. Les dates sont annoncées sur les panneaux aux entrées du village.

## Les cérémonies



Comme l'année dernière la municipalité a renouvelé la cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme. Elle s'est tenue le vendredi 10 mars 2023 à 18h dans le hall de la salle des fêtes. A cette occasion, des témoignages de victimes ont été lus par Maxence et Léo.

La cérémonie du 8 mai a été marquée cette année par la lecture de textes de résistants par des enfants de la commune. Maxence a d'abord fait lecture du message de l'UFAC avant que Léo et Elia prennent la parole pour lire des lettres de deux jeunes résistants fusillés : Léon Fertet, mort le 26 septembre 1943 à l'âge de

16 ans à Besançon et de Guy Moquet, mort le 22 octobre 1941 à l'âge de 17 ans à Châteaubriant. Une quarantaine de personnes étaient réunies pour rendre cet hommage qui marque la fin de la seconde guerre mondiale.

## État-civil et nouveaux antagnacais



### Décès

Colette CAUSSE

Robert BLADIER

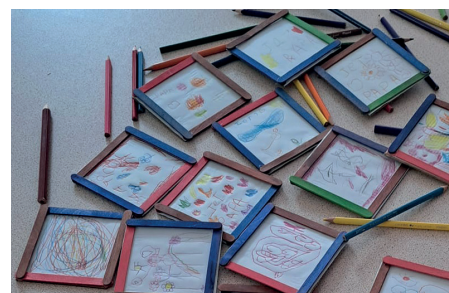
### Nouveaux dans la commune ?

Cet espace vous est destiné. Faites vous connaître auprès de la Mairie !

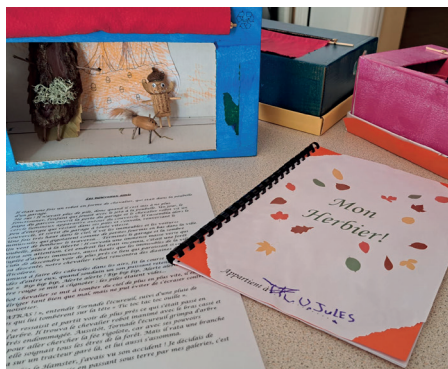
Téléphone : [05.53.93.08.23](tel:05.53.93.08.23)

## La vie du village L'école - retour sur les TAP

Suite à nos activités après les vacances de Noël, les enfants ont réalisé de jolis ours polaires suivi par les masques de carnaval. La traditionnelle chasse aux oeufs de Pâques s'est déroulée dans le pré et les enfants ont fabriqué des paniers afin d'y mettre leurs trouvailles. D'autres ateliers créatifs ont eu lieu comme la confection de vitraux printaniers ou encore les poissons d'avril.



Les parents n'ont pas été oubliés, avec la réalisation d'attrapes rêves pour la fête des mères et un cadre décoratif pour la fête des pères. Le 2 juin dernier, a eu lieu la fête des écoles du RPI. Pour la première fois, nous avons mis en place une exposition en extérieur avec toutes les oeuvres des enfants réalisées en classe et aux TAP.



La fin de l'année a été marquée par la visite du marché fermier d'Antagnac avec une petite dégustation de brioche et par la création d'un magnifique feu d'artifice explosif. Avec Sébastien, nous avons terminé la confection d'un petit théâtre avec une histoire que les enfants ont inventée, ainsi qu'un herbier conté.

L'ensemble de l'équipe des TAP vous souhaitent de très bonnes vacances !



## L'association des parents d'élèves

Nous vous remercions de votre participation, investissement, et présence lors de nos différentes manifestations. Grâce à vous, nos enfants de l'école maternelle d'Antagnac et de l'école élémentaire de Saint-Martin de Curton ont pu réaliser différents projets et sorties.

Pour ce second semestre, l'APE a organisé le carnaval avec sa tombola, la fête des écoles avec sa kermesse et le spectacle de fin d'année des enfants. Évidemment, nous avons aussi participé financièrement aux sorties de fin d'année des écoles à hauteur de 1150€ pour chaque établissement.



Cette année les enfants de l'école maternelle sont allés visiter le château de Cazeneuve. Les enfants de l'école primaire ont fait un séjour de 3 jours à Capbreton.

Nous remercions nos partenaires (comité des fêtes d'Antagnac, comité des fêtes de Sillas), les mairies d'Antagnac, Saint-Martin-de-Curton et Ruffiac ainsi que les différentes associations et entreprises ( brasserie les moustous, brasserie de lalune, le temps d'une fleur, cercle de lecture de Ruffiac..) qui nous aident sur nos événements. Nous remercions évidemment les bénévoles et nous espérons être nombreux l'an prochain, pour pouvoir poursuivre nos engagements auprès de nos enfants.

Une réunion de rentrée aura lieu en septembre, nous vous y attendons nombreux. L'association des parents d'élèves du RPI vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances ! A très vite !

## A vos côtés La parole aux associations

### Le Trio de Cougouze

Le jeudi 20 avril a eu lieu le repas poule au pot en présence des trois maires des communes du Trio. Ce moment convivial fut bien apprécié par tout le monde !

Le club organisera quatre grands lotos les dimanches 30 juillet, 20 août, 10 septembre et 26 novembre. Nous vous rappelons qu'un petit loto

a lieu tous les premiers jeudis du mois et une belote tous les deuxième et quatrième jeudis du mois.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

### Le fusil antagnacais

Le fusil Antagnacais a renouvelé son bureau pour cette saison 2023 / 2024. La société sera présidée par Jean Pierre Millas secondé de Jean

Claude Gerlin. La trésorerie sera suivie par Gilbert Bressan aidé par Christian Eydéli et le secrétariat sera assuré par Eric Garbail et Sébastien Dubrana.

Une belle équipe qui gèrera au mieux une trentaine de chasseurs sur la commune et qui va se consulter pour préparer les activités à venir !

## La troupe Music'All

Après deux années de siège au cœur de la commune d'Antagnac, l'association Music'All continue d'embellir les lieux où elle se produit grâce à ses spectacles de cabarets itinérants. Depuis 2012, la troupe œuvre pour des productions mêlées de chants, de danses, de mises en scène avec des costumes, des plumes, des lumières et des paillettes et se compose de danseurs, chanteurs, techniciens sons et lumières, tous bénévoles et œuvrant pour la qualité des revues proposées.

En cette année 2023, les communes de Podensac et Levignac ont pu apprécier la Revue « Les cancanneuses » lors d'événements privés ou publics. La troupe a également participé aux 40 ans du club de gym de Meilhan sur Garonne ainsi qu'au spectacle de fin d'année des enfants. Elle a animé la fête de la musique d'Antagnac et a tenu un stand au festival du Garorock.



Les idées ne s'arrêtent pas et le groupe souhaite s'agrandir : alors venez nous rejoindre avec vos talents à partager.

Contacts : Stéphanie : [06.35.48.84.15](tel:06.35.48.84.15) - Kévin : [06.40.93.71.19](tel:06.40.93.71.19)  
Internet : <https://musicall1.wixsite.com>

Mail : [music.all@hotmail.fr](mailto:music.all@hotmail.fr)  
Facebook : [Music'All](https://www.facebook.com/MusicAll)

## Le Club d'Education Canine d'Antagnac (C.E.C.A.)

Antagnac Lot-et-Garonne  
Concours  
Mondioring  
16 & 17 Septembre 2023  
JUGE : Sylvain RACLIN  
HA : Nicolas CHOPARD Niveau 3  
Sébastien MARTIN Niveau 3  
Thomas GUITER Niveau 1  
Thème : LE MONDE RURAL  
CSAU, BREVET, Echelon I, II et III  
Renseignements :  
CATHY Tel: 06.63.72.31.92  
Mail : clubcaninantagnac@gmail.com  
Site : <https://clubcaninantagnac.jimdofree.com/>  
BUVETTE  
REPAS sur inscription

Après le succès de son premier concours d'obéissance en avril dernier, qui a réuni 57 chiens dans une ambiance joyeuse, le Club d'Éducation Canine d'Antagnac organise maintenant son premier concours de Mondioring les 16 et 17 septembre 2023.

Le Mondioring est une discipline exigeante comprenant :

- 1 - exercices d'assouplissement : suite au pied, rapport d'objet, minute en l'absence du maître avec diversion, positions à exécuter à distance, rapport et quête d'un objet avec identification, refus d'appâts, et envoi en avant.
- 2 - exercices de saut : palissade de 1,80m à 2,30m (avec plan incliné à la réception), haie de 0,80m à 1,20m et longueur de 3,00m à 4,00m.
- 3 - exercices de mordant : garde d'objet, différentes attaques avec accessoires ou bâton avec ou sans franchissement d'obstacles, recherche, défense du maître, attaque fuyante et attaque fuyante arrêtée. À noter que le chien n'est jamais touché avec le bâton.

Le tout sur un thème choisi par le club organisateur. Le CEC Antagnac a choisi le thème du « monde rural ». À ce sujet, si vous avez des objets à nous prêter afin de décorer le terrain, nous sommes preneurs (botte de paille, épouvantail, animaux en plâtre, et même tracteur...). Rendez-vous les 16 et 17 septembre, le spectacle est garanti. Buvette et restauration sur place.

Internet : <https://clubcaninantagnac.jimdofree.com/>  
Mail : [clubcaninantagnac@gmail.com](mailto:clubcaninantagnac@gmail.com)

Facebook : [Club d'Éducation Canine d'Antagnac](https://www.facebook.com/ClubdEducationCanineAntagnac)

## A vos côtés

### Evelyne Garbaye, éleveuse de bovins mixte viande

Au début du siècle dernier, l'exploitation de l'arrière grand-mère était probablement en fermage sur la commune d'Antagnac. À ce moment-là ils avaient une dizaine de vaches destinées à produire du lait et des veaux sous la mère. Mes parents, Fernand et Rolande Dertheil, reprennent l'exploitation de mon arrière grand-mère dans les années 1940.

À partir de ce moment-là ils ne produisent plus que des veaux. Je suis allée à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans puis je suis partie saisonnière. Revenue pour m'occuper de ma mère en 1982, je me marie la même année avec Patrick Garbaye, lui-même ouvrier agricole ailleurs. En 1989, on décide avec Patrick de s'établir sur l'exploitation. À ce moment-là il y avait jusqu'à 35 vaches. J'ai continué de travailler avec mon père et nous vendions nos bêtes au boucher de Casteljaloux. A cette époque il y avait beaucoup d'entraide !



En 2000, je suis partie de l'exploitation et j'ai trouvé un travail à l'extérieur, car il y avait trop de frais et moins de revenus. Néanmoins, les 32 hectares actuels nous permettent d'être en autosuffisance pour la nourriture du bétail.

Aujourd'hui, Laetitia ma fille et Sébastien, son mari, travaillent également pour l'exploitation et ont également un travail en dehors. La famille Garbaye est la seule à continuer à élever des vaches à viandes. À l'origine il y avait 8 éleveurs familiaux dans la commune.

## Enquête communale sur l'offre commerciale

La commission commerce et entreprise s'est réunie le 1<sup>er</sup> février dernier dans le but de réfléchir à l'avenir de l'offre commerciale sur la commune d'Antagnac et proposer des solutions afin de redynamiser cette offre sur les années à venir. Après un tour de table faisant état de la situation actuelle, il est apparu évident pour l'ensemble des participants de réfléchir et d'avancer sur les points suivants :

- la recherche d'activités commerciales ou médicales
- la recherche d'investisseurs pour la création de lots commerciaux

Il est évident que la mairie n'investira pas dans des lots commerciaux. Toutefois, par le biais de sa commission, la municipalité souhaite se positionner comme un acteur permettant de faciliter les relations entre les propriétaires et les futurs locataires et d'aider et d'étudier les démarches de ces derniers auprès des propriétaires. Le but étant d'accompagner des projets les plus pérennes possibles afin d'assurer la viabilité de cette offre commerciale dans l'avenir.

Dans cette optique, un questionnaire vous est proposé afin de pouvoir identifier les besoins sur la commune. Il sera diffusé aux communes voisines. Vous pouvez le récupérer en papier auprès de la mairie, au salon de coiffure ou encore sur internet sur notre site : [antagnac.fr](http://antagnac.fr)

**Enquête communale**  
Cette enquête est anonyme. Elle a pour but de connaître vos attentes sur l'offre commerciale ou médicale sur la commune d'Antagnac. Les résultats de cette enquête permettront à la commission en charge de cette problématique de construire un projet à présenter à de futurs partenaires susceptibles de s'installer dans le village.

\* Indiquez une question obligatoire.

**ANTAGNAC**  
PORTE DE GASCOGNE

1. Dans quelle commune habitez-vous ? \*

2. Quel est votre type de résidence ? \*

Une seule réponse possible.

Principale

Secondaire

3. A quelle occasion passez vous par Antagnac ? \*

Une seule réponse possible.

## Du côté des entreprises

<p><b>AJPF Bâtiment</b> 33190 MONTAGOUJIN TOUS TRAVAUX DU BATIMENT</p> <p>ajpc.batiment@orange.fr Part : 06 07 24 78 08</p>	<p><b>Porcs Jardin</b></p> <p>Produits de la ferme situés à « Jacquet » 47700 Antagnac Pour les légumes de Remollette : 07 69 04 16 47 Pour le cochon de Claire : 06 73 63 12 40 par SMS ou message vocal</p>	<p><b>Antagnac auto</b> Entretien, réparation achat, vente de véhicule d'occasion</p> <p>M. Tranchant Rémy Email: antagnac.auto@gmail.com Téléphone : 06.48.77.03.66 Lieu dit Jacquet 47700 Antagnac</p>	<p><b>Emo'tifs</b> coiffure mixte barbier</p> <p>Mardi/Vendredi 8h30-18h Samedi 8h30-17h</p> <p>05 53 64 00 24 47700 Antagnac www.emotifs.fr</p>	<p><b>Les Jardins de l'Ostière</b> Création et Entretien Parc et Jardins</p> <p>06 81 95 26 14 Jérémy BUCHERES</p>
<p><b>Jean-Baptiste CAZAUBONNE</b> 07 81 90 37 97 jb.anim@orange.fr Jacquet 47700 ANTAGNAC</p>	<p><b>BRICOLAGE</b> - Travaux divers Paiement C.E.S.U.</p> <p>Sébastien Hautesserre 06 62 41 67 58 hautesserre.sebastien@gmail.com</p>	<p><b>LATASTE ROCHEREAU</b> barres à barriques-supports de fûts</p>	<p><b>MENUISERIE BRESSAN</b> Menuiserie Générale - Bois à Mote - Escaliers - Aménagement</p> <p>* "BEL AIR" - 47700 ANTAGNAC ☎ 05 53 83 48 63 ☎ 08 22 10 83 21 - 06 74 51 39 15 ✉ sarfmenuiserie.bressan@orange.fr</p>	

# A vous de cuisiner

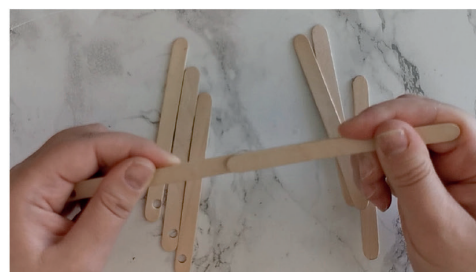
## Une petite pause détente pour les grands et les petits

### Mon éventail personnalisé

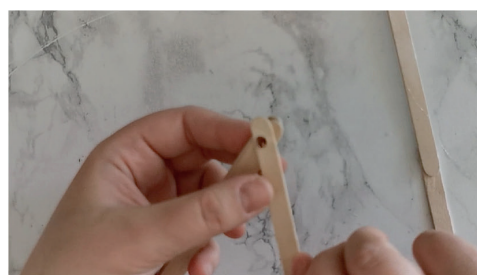


#### Matériel :

- 8 bâtonnets de glace
- 1 feuille à motifs
- 1 attache parisienne
- 1 perforatrice
- 1 compas
- 1 crayon
- pistolet à colle
- ciseaux



Perforer 4 bâtonnets  
assembler les bâtonnets par 2



Mettre l'attache parisienne  
dans les trous des bâtonnets



Tracer 2 demi-cercles sur la feuille,  
1 très grand et 1 petit, découper



Coller la structure de l'éventail  
Au dos du demi-disque



Plier l'éventail pour le fermer

### Informations utiles

#### Mairie d'Antagnac

05.53.93.08.23  
antagnac.mairie@orange.fr

Lundi et jeudi : 9h00-12h00  
Mardi : 13h30-19h00  
Vendredi 9h00-14h30

#### Communauté des communes

05.53.83.65.60

Du lundi au jeudi :  
9h00-12h30 et 14h00-17h00  
Vendredi : 9h00-12h30

#### Déchetterie

Elle est gratuite pour les particuliers. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 05.53.83.34.27.

Horaires d'ouverture :

Lundi, Vendredi et Samedi : 9h00-12h00  
et 14h00-17h00  
Mardi et Mercredi : 14h00-17h00  
Jeudi : 9h00-12h00

L'accès des véhicules se fait 15min avant l'heure de fermeture.

#### Le Petit Antagnacais sur votre ordinateur

Afin de recevoir votre journal en version numérique et gratuite, vous pouvez communiquer votre mail à la mairie d'Antagnac.

